

Fumeurs!

assignée informe le public de la campagne qu'elle vient d'ouvrir en faveur des fumeurs. Maison Morard, près de la Pharmacie, Grand'rue. Grand choix de cigarettes ordinaires, cigarettes. Couronnes.

C. Bulliard
et Enfants Burgisser.

BROC

André petite maison neuve, meublé, écurie, grand jardin avec étang, création, grand parc, conviendrait à cultivateur ou apiculteur, belle situation de la fabrique Cailler, facilité de louer à Gilbert BARRAS, Broc.

**Étude
AUDARD, avocat**

est transférée
Café de la Fleur-de-Bulle).

Recevements. Représentations des faillites. Gérances.

des Jumelles à prismes
grossissement 6, 8 et 12 fois. Essai

de jumelles de théâtre.
de campagne depuis fr. 10, 25, etc.
Thermomètres.
Nettoyeurs et pince-nez.

ELABAYS, opticien
BULLE

Agence agricole Suisse

autorisée par l'Etat
et toujours bons vachers et
rangers (bons gages).
Gavard, rue Gutenberg 3 b.,
Genève.

fabrique de chocolat
Cailler, à Broc
se constamment
pour les jeunes filles.

N DEMANDE

en juillet, une fille de toute confiance pour aider au ménage à Haasenstein et Vogler, Bulle, B. [1053]

**été électrique
de BULLE**

le 10, 17, 24, 31 juillet et les 7, 14, 21 août, le courant sera ininterrompu de 9 à 11 h. du matin au soir et de 3 h. de l'après-midi.

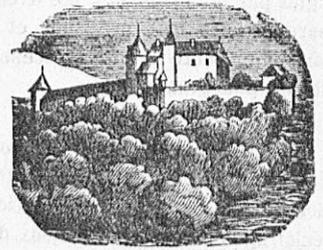
La Direction.

**prendre ou acheter
RAPIDEMENT**

terrains, Immeubles, Villes, Hôtels, Fabriques, Fonds de commerce, Associations, Commandites, Prêts Hypothécaires, etc., au

dit Immobilier

rue Dancet, Genève
visite sur place GRATUITE.
de confiance. Discrétion.
très étendus en Suisse &
r. Solution rapide.

**LA GRUYÈRE****JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue du Tir, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
» 6 mois » 2.50
Étranger. 1 an » 9.—
» 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ: BULLE, dép. 5³⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹⁰ 4³⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 8 juillet 1910.

La presse et Chalamala.

La plupart des journaux ont consacré à la « première » de *Chalamala* des articles fort élogieux. D'aucuns ont souligné quelques particularités de l'œuvre, de la musique, mais tous s'accordent à en reconnaître la parfaite exécution et la bonne organisation.

Voici quelques-unes de ces appréciations:

La Gazette de Lausanne. M. Ed. Combe:

» Un point essentiel à noter: l'intérêt dans *Chalamala* va croissant du commencement à la fin et cela nonobstant le fait qu'à deux actes à grande figuration succède un troisième acte à quatre personnages seulement, lequel réalise néanmoins une gradation marquée et aboutit à une situation tout à fait poignante.

» Un point d'interrogation: M. Thurler a-t-il été bien inspiré d'écrire son texte en vieux français?

» La musique de M. E. Lauber est de bonne musique populaire, qui utilise avec bonheur par endroits de vieux airs de la Gruyère, en particulier celui que Jaques Dalcroze utilisa déjà dans le *Festival vaudois* pour sa « Chanson du comte de Gruyère ». C'est la première partition de longue haleine qu'ait donnée M. Emile Lauber; aussi ne faut-il pas s'étonner d'y trouver par-ci par-là certaines gaucheries, d'essence plus dramatique que musicale. Il serait trop long, d'autre part, d'énumérer tous les morceaux vraiment jolis et réussis que compte la partition. Je ne résiste pourtant pas au désir de mentionner la scène dialoguée des soudards et des jouvencelles, au deuxième acte, et la chanson des chevriers, qui fut bissée. Le rôle du comte Michel est tout particulièrement heureux. La chanson de Chalamala qui termine le premier acte deviendra rapidement populaire. La prière de Michel et de Blanche à la fin du deuxième acte fait grand effet aussi.

» La musique suit la même progression que le texte: à chaque nouvel acte elle paraît plus spontanée, plus vivante, et au point de vue musical comme au point de vue dramatique le troisième acte est incontestablement le meilleur. Bref, M. Emile

Lauber peut être satisfait de son coup d'essai; sa musique recueillera sûrement les suffrages des auditeurs qui, dimanche après dimanche, vont se succéder sur les gradins du théâtre de Bulle.

Très heureuse, en particulier, est l'idée d'avoir terminé par le chant lointain du *Ranz des vaches*, fort habilement traité, pendant qu'une vue de la Gruyère remplace le fond et évoque la patrie absente.

La Tribune de Lausanne. M. Paul Rochat:

« Les quelques réserves que nous avons faites n'empêchent point *Chalamala* d'être un spectacle charmant. Nous y avons pris, pour notre part, un plaisir très vif. Nous ne partageons donc pas l'avis d'un de nos confrères, qui conteste à l'œuvre d'être « vraiment artistique et belle » qui en déclare la musique « inexpressive », l'orchestration « plate et vulgaire ».

» Pour nous, il y a dans *Chalamala* une forme d'art, d'un art populaire sans doute, qui n'est pas celui de l'opéra-comique, mais qui est de l'art tout de même. — D'ailleurs on abuse singulièrement de la sacro sainte expression « œuvre d'art ». Où celle-ci commence-t-elle et où finit-elle? — Il y a dans « *Chalamala* » de la beauté, rustique, alpestre, parce qu'il y a de la vie, et une évocation pittoresque des mœurs d'autrefois et d'un coin de notre pays.

» Quant à la musique, si elle n'a pas toute la polyphonie d'un Wagner ou la science d'un Doret, elle renferme nombre de jolies choses, vieux airs, marches, danses, et même par endroits elle prend de la gravité et de la force ».

Le Journal de Genève:

« Comme les pièces précédentes du docteur Thurler, *Chalamala* se distingue par un sens très net des nécessités scéniques, une langue savoureuse et un souffle élevé de poésie et d'art.

» La partition de M. Emile Lauber est importante et certaines parties ont été très applaudies. La représentation a été un grand succès pour les auteurs et les interprètes. Ce qu'il faut louer sans réserves, c'est le bel effort fait par la Chorale de Bulle, la vaillante société, qui a organisé ces représentations. Le résultat auquel elle est arrivée, est remarquable en tous points.

» Les belles voix des chanteurs et chanteuses de Gruyère ont fait mer-

veille dans les chœurs.

» La mise en scène est particulièrement réglée et la foule vit et agit avec une intense réalité. Les gracieuses « Coraules » ont été très applaudies.

» Au deuxième acte, on a fait bieser la chanson des chevriers, une des perles de la partition, et qui sera bientôt populaire dans la Suisse romande ».

L'Indépendant:

« C'est l'âme, ce sont les vieilles mœurs de notre Gruyère que M. Thurler s'est efforcé de faire revivre dans *Chalamala* et l'ovation qui a été faite à l'auteur, dimanche, lui dit assez qu'il a pleinement réussi. Sans doute on y a bien remarqué quelques petites imperfections, mais quel chef-d'œuvre n'en a pas? — Aussi, félicitons-nous sans réserve M. le Dr Thurler pour l'heureuse innovation que constitue en matière d'art national son opéra populaire.

» Nous associons, il va sans dire, à son succès, le compositeur Emile Lauber qui vient d'être appelé à remplacer le populaire Jaques Dalcroze comme professeur d'improvisation au conservatoire de Genève. Il a donné dans la musique pleine de variété et de mélodie de *Chalamala* la mesure de son beau talent. Il a su trouver dans le trésor des anciens airs de la Gruyère, surtout dans sa « Chanson du comte de Gruyère », dans celle du « hanap » et dans celle des « chevriers », qui fut bissée avec infiniment de raison, une mine riche d'inspiration du meilleur goût. »

La Liberté. M. Ant. Hartmann:

« M. Lauber a admirablement trouvé la note populaire: ses cloches de Morlon et sa chanson des chevriers, entre autres, sont parfaites; en général, dans toute la partie *Festspiel*, la mélodie apparaît facile, presque trop par moment, mais toujours très chantante et partout juste. Dans la partie lyrique, M. Lauber raffine avec succès; s'il est parfois suggestionné par d'excellents modèles bien connus, il est toujours distingué et heureux dans le choix de ses effets.

» Son orchestration, réduite à un minimum qualificatif dans l'ouverture et dans les passages populaires, s'enrichit considérablement lorsque prédomine l'élément lyrique. L'emploi des motifs du cru est aussi très adroit; je l'aime surtout dans sa discrétion et je trouve que c'est un plaisir d'entendre surgir, tantôt ici, tantôt là, quelques

bribes des thèmes du *Ranz* ou du *Comte de Gruyère* ou de quelque autre air du pays, non pas étalés tout au long, mais suffisamment évocateurs. »

Quant à l'interprétation, la *Gazette de Lausanne* la juge comme suit:

« L'interprétation est, de façon générale, bonne. Les répétitions dans les courants d'air des fraîches soirées de la semaine dernière avaient malheureusement enrôlé Mlle Luquiens, qui n'en a pas moins soutenu vaillamment jusqu'au bout un rôle suffisamment chargé. Mlle Luquiens ne se contente pas de chanter avec le talent que nous lui connaissons: elle joue son rôle avec l'adresse et le naturel d'une comédienne de profession. Ses trois costumes sont ravissants et elle les porte de la façon la plus avantageuse. L'aimable et talentueuse artiste a été très applaudie et ce n'était que justice.

» M. Daniel, qui est, dit-on, un amateur n'ayant jamais cultivé le chant, a fait du bouffon Chalamala une très vivante création. Si la voix n'est pas très travaillée, elle est suffisamment généreuse, et M. Daniel possède des dons dramatiques très remarquables; son fol a eu l'allure juste et a su émouvoir aussi bien qu'amuser.

» M. Denizot, dont le physique convient bien au rôle du baron de Beaufort, est un ténor excellent, une voix vraiment exceptionnelle. Il lui manque un peu la distinction, la noblesse de l'accent, mais c'est plaisir d'entendre un ténor pareil et une telle facilité dans l'émission.

» Le seul comédien — chanteur de carrière — que comptait la distribution était M. Duvernet, qui avait bien voulu reprendre à la dernière heure le rôle du comte Michel, M. Spërri, à qui ce rôle est distribué, s'étant vu empêcher de chanter. On sentait immédiatement à la qualité de l'émission, à la conduite de la voix, que l'on avait à faire à un chanteur professionnel. Et un coup d'œil suffisait à révéler le comédien rompu au métier. M. Duvernet a fait grand plaisir et le comité, en le choisissant, a eu la main heureuse.

» Tous les rôles secondaires ont été convenablement tenus par des amateurs de la localité.

» Les chœurs, très bien sus, ont été chantés avec une parfaite sûreté, mais parfois avec une tendance à monter. Les mouvements de scène, habilement

réglés par M. Tapie, ont été très remarqués pour leur précision et leur harmonie. Toute la mise en scène mérite les plus grands éloges.

M. Meyer, directeur de la Société électrique de Bulle, a aussi droit à bien des éloges pour l'installation de l'éclairage de la scène. Les jeux de lumière qui animent si heureusement les décors n'ont pas exigé moins de 600 lampes avec une force de 30 chevaux !

NOUVELLES SUISSES

Eboulement. — L'alpe Beischnaten, propriété de la commune de Schœnis (St-Gall) a été détruite par un glissement de terrain. Une masse énorme de boue l'a entièrement recouverte. Le chalet et les écuries ont été détruits. Les bergers ont pu s'enfuir mais une partie du bétail a péri. Les dégâts sont évalués à 100 000 fr.

Assurance-vieillesse. — Mardi soir s'est constitué à Genève le comité pour le rejet de la loi d'assurance-vieillesse. M. Le Cointe a été nommé président.

Il a été donné 5924 voix pour le referendum. Ce chiffre n'avait jamais encore été atteint.

Valais. — Les troubles de Fully. — On écrit au *Confédéré* de Martigny : « Quelques journaux ont annoncé que des désordres provoqués par la nomination des bergers de la montagne avaient éclaté dans la commune de Fully.

A l'heure qu'il est, tout est rentré dans le calme ; les gendarmes envoyés de Sion sont rentrés vendredi soir, un arrangement étant intervenu entre les « belligérants ».

Une explication est nécessaire sur la cause de ces troubles ; elle démontrera jusqu'à quel point la haine des partis peut diviser une population ; car il s'agit en effet d'une querelle de partis (où la politique ne va-t-elle pas se nicher ?)

Les conservateurs avaient pourvu tous les services de la montagne pour la saison d'été de bergers conserva-

teurs et les libéraux en avaient fait autant de leur côté ; il y avait donc trop de bergers : il fallait que la moitié se désiste, ce à quoi aucun, comme bien on doit le penser, ne voulait consentir. Là-dessus, on commença à se battre, sans doute pour savoir qui serait le plus fort, car les Fullériens ne doivent pas ignorer que « le droit du plus fort est toujours le meilleur ».

L'arrivée des renforts de police a calmé à temps leurs ardeurs belliqueuses ; on ne signale en tout cas pas de victime sérieusement atteinte.

Il fallait bien qu'on s'arrange ; on ne peut pas laisser la montagne sans berger, ni envoyer tous ceux qui ont été nommés. Il a donc été convenu que les bergers conservateurs feraient la moitié de la saison et les bergers libéraux l'autre moitié.

Neuchâtel. — Cherpillod vaincu par un nègre. — Dans un match de lutte libre disputé mardi soir au stand des Armes réunies, à la Chau-de-Fonds, entre le nègre Ila et Armand Cherpillod, ce dernier, après trois reprises nulles et une lutte à outrance, a renoncé au combat.

L'arbitre l'a déclaré vaincu.

— Une lettre qui coûte cher. — On écrit au *Neuchâtelois* :

On n'a pas oublié le vif émoi qu'avait causé en décembre dernier l'intervention du Dr C. de Marval, conseiller général à Neuchâtel, dans l'affaire de la malheureuse recrue Fehlmann de Morat, mort à Colombier de la méningite cérébro-spinale. En une lettre très... à cheval, M. le major de Marval avait dénoncé dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel* la note exagérée (185 fr) présentée à la mère du défunt par M. Gilbert, menuisier, pour la fourniture du cercueil. Cette affaire, qui donna lieu à de multiples péripéties tant civiles que militaires, vient d'avoir son épilogue au tribunal cantonal, devant lequel Gilbert avait introduit une action en 10,000 fr. d'indemnité pour tort moral et matériel. Le tribunal a condamné à l'unanimité M. de Marval au paiement d'une indemnité de 3500 fr. au demandeur, et à tous les dépens.

Quand on eut appris à Rouvenat ce qui s'était passé dans la nuit, et qu'on lui eut dit que les gendarmes étaient venus demander des renseignements sur l'un des faits connus, la tentative de vol, des éclairs terribles sillonnèrent son regard.

— L'homme qui a voulu voler Jacques, dit-il, et qui l'a tué n'est autre que Joseph Parisel ; mais ne songeons pour le moment qu'à notre douleur et aux funérailles de Jacques Mellier ; nous examinerons ensuite si nous devons, oui ou non, livrer deux misérables à la justice.

Il se rendit à Frémicourt pour faire la déclaration du décès et s'entendre avec le curé au sujet de la cérémonie des obsèques, qui fut fixée au lendemain, à dix heures du matin.

Le soir, quand les gens de journée se trouvèrent tous réunis dans la grande salle, Rouvenat leur dit :

— Mes amis, demain aura lieu l'enterrement de Jacques Mellier ; le travail restera suspendu toute la journée, mais la journée sera portée sur les comptes comme si vous aviez travaillé. J'espère vous voir tous, demain, derrière le cercueil de Jacques Mellier.

A L'ÉTRANGER

France. — Explosion de cheddite. — Dans un hangar situé près de la gare de Vallorcines (Hte-Savoie), trois petits garçons, âgés de 9, 8 et 3 ans, s'amusaient. Tout-à-coup, une formidable explosion retentit : en jouant, les enfants avaient marché sur une cartouche de cheddite oubliée dans ce hangar, lequel avait servi aux entrepreneurs de la ligne électrique de Chamonix-Martigny.

Deux des enfants, le jeune Berguerand, âgé de 8 ans, et le jeune Bozon, âgé de 9 ans, sont morts sur le coup, effroyablement mutilés.

Le petit Berguerand, frère du précédent, est grièvement blessé et l'amputation d'une jambe est nécessaire.

Amérique. — Johnson contre Jeffries. — C'est lundi qu'à Reno, dans l'Etat de Nevada, aux Etats-Unis, Jeffries, le blanc, et Johnson, le nègre, se sont disputé le championnat du monde de boxe, dans une rencontre sensationnelle.

On avait construit des tribunes énormes pour abriter, moyennant une somme variant de 50 à 200 francs, 24,000 partisans des deux adversaires. Les Compagnies de chemins de fer avaient organisé des trains spéciaux et construit de vastes gares pour les y abriter pendant le match. Dimanche, 10,000 personnes étaient déjà arrivées, en une cohue tumultueuse venue de la Californie, de l'Utah, de l'Orégon, et aussi des villes plus éloignées, comme New-York, et même de Londres, où les amateurs de boxe étaient tout aussi passionnés par le match qu'en Amérique.

Il est vrai de dire que ce match mettait en présence deux athlètes, deux pugilistes étonnants. James-Jim Jeffries et Jack Johnson.

Quant aux enjeux, ils étaient dignes des adversaires. Vainqueur, le champion blanc devait recevoir 750 mille fr., vaincu, 500,000 fr. Le champion noir devait toucher 675,000 fr. s'il battait Jim Jeffries et 425,000 fr. s'il succombait sous ses coups.

En outre, une somme de 800,000 francs devait être partagée entre les

deux pugilistes pour le droit de reproduction de leur match par le cinématographe.

Jeffries a eu l'avantage jusqu'au 4e round. Le nègre réussit alors à lui porter quelques coups écrasants sur le visage et continua à le frapper jusqu'au 12e round, tant que celui-ci semblait finalement incapable de parer les coups que lui portait son adversaire noir. Jeffries fit une faible résistance jusqu'au 15e round. A ce moment-là, il fut terrassé et mis hors de combat d'un coup de poing sur la mâchoire.

Immédiatement après la victoire du boxeur Johnson, des rixes ont éclaté entre des blancs et des nègres dans beaucoup de villes. De nombreux nègres ont été grièvement blessés, et un nègre a été tué à New-York-City.

Deux nègres ont été fusillés à la Nouvelle-Orléans, un agent de police nègre a été tué, un autre mortellement blessé à Mounds (Illinois).

On compte à cette heure 13 tués et 100 blessés, nègres pour la plupart. Les blancs estiment que leur race a été humiliée par la défaite de leur champion. Beaucoup de personnes ont fait aussi de grosses pertes dans des paris. On cite un Anglais, nommé Brinton, qui a perdu 250,000 francs.

A New-York, la foule surexcitée par la défaite du boxeur blanc a voulu pendre un nègre à un réverbère, le malheureux n'a pu être sauvé qu'à grand-peine par la police.

L'ordre n'a pu être maintenu partout. Dans nombre d'endroits, il a fallu faire des levées en masse de réservistes, pour seconder la force publique.

Chicago et Washington doivent être ajoutées aux villes où ont éclaté des désordres.

Les entrepreneurs du match ont réalisé un bénéfice formidable. Ils ont encaissé une recette de plus de 2 1/2 millions de francs.

— La sécheresse. — La sécheresse règne dans tout le pays. Le prix du blé a fortement augmenté. La récolte serait perdue dans le Dakota et le Mine-ota.

Immédiatement après le souper, pendant que les garçons étaient dans les écuries, Gertrude mit ses souliers et sortit furtivement de la ferme sans être vue. Elle n'avait pas voulu attendre que les portes fussent fermées. Elle s'était dit que, cette nuit-là, Rouvenat, Séraphine et peut-être aussi les garçons ne se coucheraient pas, et que, dans ce cas, il lui serait difficile de sortir.

D'un pas rapide, elle traversa le jardin en suivant le mur de clôture qu'elle franchit par une brèche et alla se cacher dans l'oseraie, lieu ordinaire de ses rendez-vous avec le beau François.

Elle attendit jusqu'à onze heures et demie. Alors, perdant patience, et à peu près certaine que le fils Parisel ne viendrait pas, elle sortit de l'oseraie et s'élança à travers champs pour gagner la route qui conduit à Artemont.

Elle marcha ou plutôt elle courut pendant près de deux heures. Elle haletait, elle était tout en nage. Mais elle n'était plus qu'à une faible distance d'Artemont.

Tout à coup elle entrevit sur la route une ombre noire qui disparut aussitôt, soit en s'effaçant derrière un arbre, soit en se cou-

chant dans le fossé.

Le cœur de Gertrude se mit à battre : cependant elle n'avait pas peur. Elle s'arrêta un instant, autant pour observer que pour reprendre haleine, puis elle se remit en marche, mais d'un pas moins rapide.

Arrivée à l'endroit où elle avait vu l'ombre disparaître, elle jeta à droite et à gauche un regard inquiet.

Soudain une voix prononça son nom, et un homme, sortant de derrière un buisson, bondit sur la route.

C'était le père Parisel.

Gertrude le reconnut aussitôt.

— J'ai attendu François jusqu'à près de minuit, lui dit-elle ; voyant qu'il ne venait pas, je me suis décidée aujourd'hui à aller à Artemont. Où est-il ? il faut absolument que je le voie.

— Où il est ? répondit Parisel, je n'en sais rien. Il n'est pas venu à Artemont hier ; je l'ai attendu en vain toute la journée.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! où peut-il être allé ?

— Nous le saurons plus tard. Vous aviez quelque chose à lui dire ?

— Oui.

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

216

La Fille maudite

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

XXIII

Où est le beau François.

Blanche avait défendu la porte de la chambre du mort afin que Lucile pût rester près de son père. Rouvenat, au contraire, décida que toutes les personnes qui viendraient à la ferme et qui désireraient voir Jacques Mellier seraient admises à lui jeter de l'eau bénite.

Séraphine reçut des ordres en conséquence.

Lucile, persistant dans sa volonté de ne pas se faire reconnaître encore, s'installa provisoirement dans la chambre de Rouvenat où elle se tint cachée.

Ni Séraphine ni les autres domestiques ne soupçonnaient la présence d'une femme inconnue dans la maison.

BREVES NOUVELLES

— Suisse —

Plusieurs officiers français suivront les manœuvres suisses dans le Jura bernois, du 4 au 8 septembre.

— La fièvre aphteuse a fait son apparition dans une étable du canton de St-Gall.

— L'Union ouvrière zurichoise a décidé le boycottage de toutes les brasseries faisant partie du trust.

— La route du St-Bernard est ouverte aux voitures depuis le samedi 2 juillet.

— Etranger —

La plus-value des impôts, revenus et monopoles français sur les évaluations budgétaires pour les 6 premiers mois de l'année, est de 75 millions.

— Jeudi matin a eu lieu le départ de Metz du tour de France cycliste. Les routes sont très mauvaises.

— Le vaisseau islandais « Kjerstine » s'est échoué vers la pointe nord-est de l'Islande. 12 personnes se sont noyées.

CANTON DE FRIBOURG

Accident mortel. — Mardi, à Lourdens, un fermier bernois, M. Gottlieb Herren, 59 ans, est tombé sous les roues de sa voiture en voulant arrêter le cheval, qui avait pris le mors aux dents. On a trouvé le malheureux sans vie sur la route.

Subvention fédérale. — Le Conseil fédéral alloue au canton de Fribourg, pour l'assurance obligatoire du bétail en 1909, une subvention de 46,892 fr.

Fribourg à l'Exposition de Lausanne. — Pour les neuf divisions dont le terme d'adhésion expirait le 1^{er} juillet, il a été présenté 142 inscriptions, soit :

Divisions I. Enseignement 2; II. Législation 3; III. Associations 10; VIII. Apiculture 2; IX. Industrie laitière 87; X. Produits des champs, de la vigne et des vergers 16; XII. Matières utiles à l'agriculture 1; XIII. Machines et outils 13; XV. Horticulture 8.

Il y aura deux expositions collectives cantonales pour l'apiculture et l'arboriculture.

Les 87 inscriptions de l'industrie laitière comprennent 68 lots de fromage de Gruyère, 17 lots de fromage d'Emmenthal, 7 lots de vacherins, 22

lots de crème et 6 lots de produits divers.

GRUYÈRE

Société fribourgeoise d'éducation. — Cette société a tenu jeudi, à Bulle, sa trente-huitième assemblée. La température ne l'a pas favorisée. Néanmoins, un assez grand nombre d'instituteurs et d'institutrices avaient répondu à l'appel du comité. Le matin, à l'arrivée du train de 9 h., le cortège, précédé de la fanfare, s'est rendu de la gare à l'église sous une pluie diluvienne. Remarqué dans l'assistance : M. Python, conseiller d'Etat; M. Bruhnes, recteur de l'Université; M. le Dr Bovet, directeur au Séminaire. L'assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel-de-Ville, où M. Morard, député, a prononcé le discours de bienvenue. A midi, banquet à l'Hôtel Moderne.

Mort mystérieuse. — Jeudi matin, la Préfecture a relevé le corps d'un nommé Ferréol Défago, de Saxon (Valais), aperçu par un passant qui se rendait à son ouvrage, au bord du lit de la Trême, à moitié submergé, et à une centaine de mètres plus bas que la passerelle qui relie les deux rives du torrent, entre la Perreyre et la tuilerie de la Tour-de-Trême.

M. Défago a dû tomber dans le torrent, on ne sait comment, être entraîné par le courant très fort en ce moment, et s'être fait en heurtant les cailloux les plaies mortelles qu'on lui a remarquées sur la tête. On l'a trouvé encore porteur d'une montre en or, arrêtée sur 3 h. 5. et de quelques petits objets de toilette, d'un billet d'abonnement général de chemin de fer avec sa photographie, d'une carte postale datée du 4 juillet de Lucerne et lui fixant une entrevue à Broc pour le mercredi 6 juillet, et de 5 centimes seulement.

Défago était rentré de Broc à Bulle, mercredi soir, par la poste de 8 heures. Il pouvait être âgé de 35 à 40 ans et devait être marié et père de famille.

Société de Secours au Décès du District de la Gruyère. — Cette Société qui poursuit sans bruit son but philanthropique, tiendra dimanche matin, à 10 1/2 h., au Café de la gare, en notre ville, son assemblée annuelle.

Sa situation financière continue à demeurer prospère : le fonds de ré-

Parisel, de livide qu'il était, devint vert. — Mais ce qui est heureux, reprit Gertrude, c'est que Jacques Mellier n'a pas reconnu François. On ne sait rien, on ne saura rien.

— Hein ! vous dites qu'on ne sait rien ? — Oui, François peut être tranquille, on ne le soupçonne même pas. On ne saura rien. Dès le matin, j'ai eu soin de pousser le verrou à la porte, de sorte qu'on ne peut même pas dire comment on a pu entrer dans la ferme. Avant de mourir, Jacques Mellier a raconté qu'un homme était entré dans sa chambre et avait voulu le voler ; mais il n'a pu dire qui c'était.

— Et Blanche ? Et Blanche ? — La demoiselle dormait. Elle s'est réveillée en entendant jeter un cri ; mais pendant qu'elle mettait quelque chose sur elle et qu'elle allumait sa lampe, François a eu le temps de se sauver ; elle n'a rien vu.

— C'est drôle ! se dit Parisel ; est-ce que François... Allons, il a eu peur, il n'a pas osé... Il a entendu le bruit de la lutte dans la chambre de Mellier et il s'est enfui au lieu de venir à son aide. Au fait, il a peut-être eu raison. Il croit que je me suis laissé pincer : cela explique pourquoi il n'est pas revenu à Artemont ; il se cache. (A suivre.)

serve s'élève à fr. 5375. — ; d'autre part, elle a versé jusqu'ici aux familles des membres défunts la somme de fr. 8640,60.

Ensuite d'une récente révision des statuts, le sociétaire ne paie, outre la finance d'entrée, qu'une cotisation annuelle de fr. 3. —, exigible pendant 30 ans. En retour de cette faible prestation, le secours au décès, primitivement fixé à fr. 100. — atteint maintenant fr. 150. —

Ces dispositions ont amené de nombreuses recrues à la Société. Cependant, combien, parmi les jeunes gens surtout, se tiennent encore éloignés de cette utile association qui s'adresse à tous : aux personnes de condition modeste qu'aucune organisation professionnelle ne défend, comme aussi à celles plus favorisées du sort qui, par leur appui financier, contribuent à la prospérité de l'Institution, tout en faisant également œuvre de prévoyance.

Espérons que la Société enrégistrera de nombreuses adhésions dimanche; les inscriptions sont d'ailleurs reçues en tout temps par le président, M. Pisset-Vienney.

Le temps qu'il fait. — C'est à n'y plus rien comprendre ! Il pleut sans cesse, bien qu'il ait fait beau temps le jour de la St-Médard. Il pleut, et la nouvelle lune de mercredi n'y a rien changé. Il pleut, et les almanachs disent qu'il fait beau temps ! C'est la faillite de tous les dictons, de tous les Majors, jeunes et vieux. Et la chose qui commence à devenir mauvaise n'a pas l'air de vouloir changer de sitôt. Au contraire, la neige est tombée à 1000 mètres dans les Alpes ; la plaine est sous l'eau et le baromètre ne monte guère. C'est désastreux.

Notre bétail pour l'Exposition de Lausanne. — Jeudi après midi, sur le champ de foire, une collection de bétail bovin de choix pour la grande partie passait une expertise préalable en vue de la grande exposition d'agriculture qui aura lieu cet automne à Lausanne.

Espérons que nos éleveurs seront dignement récompensés des sacrifices qu'ils s'imposent pour l'amélioration du bétail et qu'ils en tireront es justes fruits rémunérateurs.

Dons en faveur des incendiés de Remaufens reçus à la Caisse de Ville :
Mlles Collaud Marie et Félicie fr. 5. —
M. Gremaud Pierre, 3 chaises.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —
Ramella, Marcel-Charles-Jacques, fils de Joseph, peintre, de Vigliano-Bielese (Italie), et de Marie-Ida, née Seydoux. — Bugnard, Louis-Jean, fils de Modeste, scieur, de Charney, et de Marie-Brigitte, née Bapst. — Zunkeller, Anna-Marie, fille de Joseph, contrôleur aux C. E. G., de Progens, et de Jeanne-Céline, née Rouvenaz. — Brulhardt, Philippe-Amédée, fils de Hyppolite-Joseph, scieur, de Tavel, et de Emma-Marie, née Woosch. — Aliprandi, Louis, fils de François, peintre-gypseur de Novarre (Italie), et de Madeleine, née Olgiate. — Scheidegger, Henri-Ernest, fils de Ernest, stag-dentiste, de Trub (Berne), et de Lydie, née Steinegger. — Buchs, Bertha-Maria, fille d'Alexandre, de Bellegarde, et de Rosine, née Bugget. — Charrière, Louis-Pierre-Henri, fils de Louis, commis-postal, de Cerniat, et de Blanche, née Pilloud. — Andrey, Gaston-

Louis, fils d'Adrien, coiffeur, d'Hauteville, et Cerniat. — Uldry, Alice-Amélie, fille de Claude-Joseph, journalier, d'Avry-dev-Pont. — Castella, Marie-Rose, fille d'Ernest, journalier, de Neirivue.

— Mariages. —

Gremaud, Pierre-Marcelin, employé de commerce, d'Echarlens, et Pilloud, Jeanne-Béatrice, de Châtel-St-Denis, les deux à Bulle. — Menoud, Justin, Alfred, menuisier, de La Joux, et Joillet, Isaline, de Montbovon, les deux à Bulle. — Brulhardt, Ernest-Hiram, artiste peintre, d'Alterswyl, à Fribourg, et Pégaitz, Charlotte-Emma, de Grandvillard et Sommentier, à Bulle.

— Décès. —

Andrey, Louis, agriculteur, époux de Pauline, née Andrey, de Cerniat, 71 ans. — Barbey, Henri-Marius, téléphoniste, de Morlon, 53 ans. — Roullier, Marie-Agathe, modiste, de Sommentier, 30 ans. — Genilloud, François-Alphonse, facteur postal, de Bulle, 38 ans.

Agriculteurs, artisans, particuliers

faites un essai avec le **Vin blanc** de raisin secs à **Fr. 20. —**, **Vin rouge** avec raisins secs (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à **fr. 27. —** les 100 litres pris en gare de Morat, contre **remboursement**. Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables.

Echantillons gratuits et franco. Se recommande [452] **OSCAR ROGGEN, à Morat.**

Comme purgatif idéal, des milliers de médecins ont employé les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt, avec succès pour combattre la constipation. Qu'on lise la brochure avec les attestations des professeurs et qu'on ne nuise pas à sa santé en prenant des sels trop forts, des amers, des gouttes, des mixtures, etc. La boîte avec étiquette « Croix blanche sur fond rouge » portant l'inscription « Richard Brandt » au prix de 1 fr. 25 dans les pharmacies.

Madame Yve François GENILLOUD et ses enfants à Bulle remercient bien sincèrement toutes les nombreuses personnes, des marques de sympathies témoignées dans leur grand deuil.



donne instantanément, en versant de l'eau bouillante sur un cube, un délicieux bouillon pour le prix de 5 cts. seulement. Ce bouillon sert aussi bien pour boire que pour cuire. En vente par cube, chez **Aif. Desbiolles, horlogerie, Bulle.**

ON DEMANDE

pour le 15 juillet, une fille de toute confiance et aimant les enfants, pour aider au ménage. S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 1063 B.

SOUMISSION

Les travaux de maçonnerie, charpenterie, menuiserie, serrurerie, gypserie et peinture pour la transformation intérieure de la maison Placide RIME, à Gruyères, sont au concours jusqu'au **vendredi 15 juillet 1910**. Plans et avant-métré chez **L. Weber, architecte, Bulle.** Pas d'indemnité pour déplacement.

A louer

une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil levant, à proximité des deux gares. S'adresser à Haassenstein et Vogler.

Zurichois désire passer les vacances dans famille ou pension française. Offres sous chiffre Lc 3504 Z à Haassenstein et Vogler, Zurich

pugilistes pour le droit de repro-
 on de leur match par le cinéma-
 phe.

ries a eu l'avantage jusqu'au 4e
 . Le nègre réussit alors à lui
 quelques coups écrasants sur
 ge et continua à le frapper jus-
 12e round, tant que celui-ci
 nit finalement incapable de pa-
 coups que lui portait son ad-
 re noir. Jeffries fit une faible ré-
 jusqu'au 15e round. A ce mo-
 à, il fut terrassé et mis hors de
 t d'un coup de poing sur la mâ-

adiatement après la victoire du
 Johnson, des rixes ont éclaté
 es blancs et des nègres dans
 up de villes. De nombreux nè-
 t été grièvement blessés, et un
 été tué à New-York-City.
 nègres ont été fusillés à la
 e-Orléans, un agent de police
 été tué, un autre mortelle-
 essé à Mounds (Illinois).

ompte à cette heure 13 tués et
 ssés, nègres pour la plupart.
 ces estiment que leur race a
 illée par la défaite de leur
 n. Beaucoup de personnes ont
 si de grosses pertes dans des
 On cite un Anglais, nommé
 qui a perdu 250,000 francs.
 w-York, la foule surexcitée par
 e du boxeur blanc a voulu
 au nègre à un réverbère, le
 eux n'a pu être sauvé qu'à
 ine par la police.

re n'a pu être maintenu par-
 as nombre d'endroits, il a
 e des levées en masse de ré-
 pour seconder la force pu-
 o et Washington doivent être
 aux villes où ont éclaté des
 s.
 entrepreneurs du match ont
 a bénéfice formidable. Ils ont
 ne recette de plus de 2 1/2
 e francs.

sécheresse. — La sécheresse
 s tout le pays. Le prix du
 ement augmenté. La récolte
 rdue dans le Dakota et le

le fossé.
 de Gertrude se mit à battre : ce-
 e n'avait pas peur. Elle s'arrêta
 autant pour observer que pour
 aleine, puis elle se remit en mar-
 un pas moins rapide.
 l'endroit où elle avait vu l'om-
 tre, elle jeta à droite et à gauche
 quiet.
 ne voix prononça son nom, et
 sortant de derrière un buisson,
 a route.
 ère Parisel.
 e reconnut aussitôt.
 endu François jusqu'à près de
 it-elle; voyant qu'il ne venait
 is décidée aujourd'hui à aller à
 Du est-il ? il faut absolument
 e.
 t ? répondit Parisel, je n'en sais
 pas venu à Artemont hier ; je
 en vain toute la journée.
 eu ! mon Dieu ! où peut-il être
 saurons plus tard. Vous aviez
 e à lui dire ?

Rhumatisme articulaire.

Les douleurs circulantes des membres, des articulations et des bras ont complètement disparu, l'appétit est revenu et je dors bien. Je dois cette guérison aux excellents remèdes et aux ordonnances par lettre de l'Institut médical et de médecine naturelle Niederurnen. Goldingen, le 9 août 1909. Madame Albertine Blöchliger. — Signature légalisée: Le greffier communal, S. Oberholz. Goldingen, le 9 août 1906.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut de médecine naturelle, Niederurnen (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

Perdu :

lundi une petite montre noire en route entre La Tzintre et La Villette. — Délivrer Hôtel Sapin, Charmey, contre récompense.

On cherche des

APPRENTIES TAILLEUSES chez Mme Pasquier-Seeberger, rue de Bouleyres, Bulle.

On demande

un bon scieur. Entrée immédiate. S'adresser à la Société Rosat, Château-d'Oex.

A vendre

un vélo peu usagé, chez Félicien Descloux, Echarlens.

A vendre

à La Tour-de-Trême, chez Célestin Dupasquier & Cie, des commodités neuves avec secrétaire.

A vendre ou à louer

Patelier de serrurerie et mécanique, situé près du Café-Restaurant de Tivoli, à Bulle, avec habitation confortable.

Vaste local pouvant au besoin servir pour d'autres industries et grand dépôt couvert attenant.

Situation exceptionnelle. S'adresser à M. Jos. Grand, à Tivoli, Bulle.

Jolie propriété

de 9 poses environ, à proximité de Broc, est à vendre.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Homme sérieux

connaissant les chevaux, trouverait place comme contremaître chez voiturier. Inutile de se présenter sans certificats ou bonnes références. Bonnes conditions.

S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous B 1145 F. 1122

Trouvé

une montre à Enney. La réclamer contre remboursements des frais et désignation convenable à Joseph RIME, à Enney.

A vendre

à Bulle beau domaine 30 poses environ, conditions avantageuses. S'adresser sous H 1146 F à Haasenstein et Vogler, Bulle. 1118

A LOUER

en ville, logement de 2 chambres, cuisine, dépendances, lumière, eau et buanderie.

S'adresser à M. Louis Genoud, Cercle catholique, Bulle.

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra en mises publiques, lundi, 11 juillet, dès 2 heures, au domicile de Longchamp Delphine, ngte, à Pont-la-Ville, une certaine quantité d'articles d'épicerie, mercerie, étoffes, ainsi que le matériel du magasin comprenant banques, balance avec poids et un outillage complet de charbon.

Bulle, le 7 juillet 1910.

Jeune homme

cherche place comme domestique de campagne. — S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

AGRICULTEURS!

C'est toujours l'AGENCE AGRICOLE DE ROMONT (Moulin agricole) qui fournit aux meilleures conditions :

Farine du pays

Mais en grains et moulu.

Sons français et du pays

Flocons d'avoine

Avoines fourragères

Orge, avoine, froment comprimé ou concassé, etc.

Toutes nos marchandises sont garanties et de première qualité; elles sont adressées sur demande à toutes stations de Chemin de fer.

Nous cherchons pour entrer de suite une personne consciencieuse comme caissière. Bonne rétribution.

Adresser les offres avec certificat Au Louvre, Bulle.

PATRIA

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.

(Ancienne caisse de prévoyance suisse à Bâle)

fondée en 1881 avec coopération des sociétés d'utilité publique de Bâle, Zurich, Saint-Gall, Grisons, Genève, etc.

Mutualité absolue, délais de quatre mois pour paiement des primes, recommandée spécialement par la Société suisse des commerçants, la Société de secours mutuels, du corps enseignant fribourgeois, etc., etc.

EXEMPLE: Primes à payer pour une personne âgée de 30 ans, entrant en janvier, pour une assurance de 10,000 fr., payable immédiatement à son décès ou au bout de 25 ans, d'après le taux actuel de la rente bénéficiaire :

1^{re} prime annuelle: 392 fr.; 5^{me}: 350 fr. 10; 15^{me}: 245 fr. 80; 25^{me} et dernière, cas de vie, 141 fr. 15, soit en tout 6725 fr. 15.

Renseignements et tarifs chez M. A. TORCHE, rue de Grimoux, 6, à Fribourg.



Bocaux de Sterilisation.

Système „WECK“.

pour préparer dans les ménages des Conserves de fruits, de légumes, de viande, de sirop de fruits.

Le procédé le plus simple, le plus avantageux et le plus économique. — Les Conserves préparées dans le ménage même reviennent meilleur marché et sont les plus savoureuses.

Prospectus franco sur demande

En vente chez: Aug. BARRAS, Agence agricole, BULLE

Dans votre intérêt

demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

Th. Sottas-Thalmann, Bulle.

Souliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. —
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36 42	6.80
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29 »	fr. 4.20

Maison de confiance.

Réparations.

Hôtel à vendre.

Par suite de décès, l'Hoirie Joye, à Romont, exposera en mises publiques, le mardi 19 juillet, dès les 2 heures après midi, l'hôtel qu'elle possède en cette ville sous le nom d'Hôtel des Trois Rois, entièrement meublé, avec grange, écurie, remise et grand jardin. Les mises auront lieu à l'Hôtel même. Entrée en possession à volonté. Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser Ch. Bosson, notaire, à Romont. 2864F

CHALAMALA

OPERA POPULAIRE
BULLE (GRUYÈRE)

Représentations: à 3 heures, après midi

3. 10. 17. 24. 31. JUILLET et 1. 7. 14. 15. 21. AOÛT

Prix des places: Fr. 10.- 8.- 5.- 3.- 2.- & 1.-

Location: CHALAMALA BULLE.

On demande

un bon domestique sachant travailler avec les chevaux. S'adresser à Aimé Dubuis, maçon, La Tine.

SAVON Bor Milk

par Rumpf et Cie, le seul remède infallible contre toutes les

Impuretés du teint.

A 75 cent. pièce à la pharmacie P. Gavin; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

La Fabrique de chocolat Cailler, à Broc

engage constamment des jeunes filles.

S'y adresser.

A vendre

à 20 minutes de la gare de La Tour-de-Trême une maison avec grange, écurie et quelques poses de terre.

Demander l'adresse, par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle. 1121

Mises publiques.

Mercredi 13 juillet, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Marsens, la soussignée exposera en vente aux enchères publiques, par lots ou en bloc, les immeubles qu'elle possède au cadastre de Marsens, consistant en une maison d'habitation avec forge et son outillage complet, grange, écurie, et 3 poses 260 perches de terrain 1^{re} qualité, y compris 153 perches formant une parcelle de forêt bien boisée. Les conditions de vente seront lues avant la mise.

Marsens, le 3 juillet 1910.

L'exposante:

Veuve Elise DEY.

L'Hôtel de l'Union, Bulle, demande une bonne

filles de cuisine.

Bon gage.

On demande

une personne honnête pour aider aux travaux du ménage.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 1137 B.

EAU
MINÉRALE
ALCALINE
NATURELLE

Silvana

facilite
la digestion

Dépôt pour la Gruyère:
De Vevey-Chiffelle, Bulle.

Eau de table par faite (Analyse off)

Se trouve dans toutes les bonnes maisons.

Bonne boulangerie

à louer à Bulle.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H1030B. 1035

On cherche un garçon fort comme

apprenti charcutier

S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H1116B. [1099]

Café-Brasserie La Viennoise

BULLE

Restauration.

Jeux de quilles.

Jardins ombragés.

Garage pour vélos.

Se recommande

L. ANDREY-SOTTAS

SAVON D'OR Schuler

Ne nuit ni au linge, ni
aux mains.